



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT



SAH/DO(2008)18

Monsieur Eckhard DEUTSCHER
Président du CAD
OCDE
2, rue André Pascal
75016, Paris

Paris, le 19 mars 2008

Objet : La coopération régionale dans l'architecture de l'aide internationale

Monsieur le Président,

Dans la perspective du troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra à Accra en septembre prochain, nous souhaitons vous soumettre quelques réflexions, assorties de propositions, sur la place de la *coopération régionale (au sens transnational du terme)* dans l'architecture de l'aide internationale.

Promouvoir la coopération régionale comme outil d'amélioration de l'efficacité de l'aide

Les travaux que nous menons en Afrique de l'Ouest avec nos partenaires montrent que la coopération régionale peut être un outil remarquable d'amélioration de l'efficacité de l'aide.

Il existe certes des fonds régionaux de coopération qui financent d'importants programmes d'infrastructures, de lutte contre les maladies transmissibles ou encore de renforcement des capacités. Cette forme de coopération régionale doit être encouragée et amplifiée. Cependant, nous constatons que la coopération régionale n'a que peu de place dans le processus de développement de chaque pays et dans l'aide au développement.

Dans le domaine agricole, beaucoup de bassins de production sont transfrontaliers mais sont soumis à des politiques et des projets conçus et mis en œuvre sans concertation entre les pays concernés. Ces distorsions sont porteuses de surcoûts et de pertes d'efficacité. Dans le domaine de la santé, il n'est pas rare de voir deux hôpitaux situés de part et d'autre d'une frontière, spécialisés dans la même discipline médicale alors qu'ils pourraient offrir des services complémentaires. Il en va de même – à une autre échelle – pour les écoles et les centres de santé situés dans les zones frontalières. Les programmes de prévention et de gestion post conflit sont le plus souvent conçus au seul niveau national alors que la dynamique de propagation de l'instabilité est, la plupart du temps, d'essence transnationale. La majorité des programmes de gestion des ressources naturelles s'arrêtent aux frontières. Il ne s'agit là que de quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Nous constatons que les administrations nationales et leurs partenaires au développement éprouvent les plus grandes difficultés à mettre en œuvre des programmes transnationaux ou transfrontaliers. La

coopération concrète entre deux ou trois pays autour de préoccupations précises et au service direct des populations est très rare. Elle pourrait pourtant générer des gains importants de productivité de l'aide.

Nous sommes convaincus qu'en partant des préoccupations nationales et locales, il est possible de mettre en œuvre des programmes communs à plusieurs pays dont l'efficacité et le rendement en termes de lutte contre la pauvreté seraient supérieurs à la somme des programmes nationaux. Dans le respect du principe de subsidiarité et sans prétendre qu'elle est à même de résoudre tous les problèmes, nous pensons que la coopération régionale mérite d'être mieux et plus souvent utilisée dans les stratégies nationales de développement.

En 2008, le CSAO se propose d'accompagner un exercice pilote « d'approche nationale de la coopération régionale » dans un pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agira, avec les autorités, les associations professionnelles, la société civile et les partenaires au développement de ces pays, d'identifier les domaines opérationnels qui pourraient faire l'objet d'actions de coopération régionale ainsi que les outils et modalités de ces actions. Le CSAO souhaite associer étroitement la Direction de la Coopération au Développement (DCD) et le CAD de l'OCDE à cette expérience afin d'en tirer le meilleur parti en terme de réflexion sur l'efficacité de l'aide au développement.

Donner aux régions en développement un statut spécifique

A l'heure où les pays les plus développés accélèrent la construction d'ensembles régionaux pour affronter les enjeux de la mondialisation, les pays les plus pauvres semblent voués à affronter les défis du développement en ordre dispersé.

Des efforts importants sont pourtant consentis, notamment en Afrique, pour construire des espaces régionaux de développement solidaires. Plusieurs Communautés Économiques Régionales africaines ont enregistré des progrès significatifs au cours de la dernière décennie. Cependant, la construction régionale est handicapée par les intérêts divergents des pays africains. Ces divergences d'intérêts résultent en partie de l'appartenance ou la non appartenance à la catégorie des Pays les Moins Avancés. Les PMA bénéficient de l'initiative « Tout sauf les armes » signée en 2001 par l'Union Européenne ; initiative au titre de laquelle leurs produits entrent libres de taxes et de quotas dans l'Union Européenne. N'ayant pas le même statut, ils n'ont pas les mêmes intérêts que les « non-PMA ».

Les espaces régionaux en développement n'ont aujourd'hui pas de statut spécifique dans l'architecture de l'aide au développement. Ni la réflexion, ni les stratégies, ni les incitations ne sont tournées vers ces espaces pourtant vitaux pour le développement.

C'est pourquoi nous suggérons que la notion de « région en construction », incluant une minorité de non PMA et une majorité de PMA soit discutée dans le cadre du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE ; ces régions pourraient bénéficier d'un statut particulier dans les négociations commerciales et dans l'architecture de l'aide au développement.

Inscrire la problématique régionale dans la réflexion et l'action sur l'efficacité de l'aide.

Pour les raisons que nous venons d'évoquer, nous pensons qu'il est nécessaire d'inscrire la problématique régionale dans le débat sur l'efficacité de l'aide. Ceci pourrait par exemple se traduire par :

- la présentation d'un document de concept et d'orientation sur la coopération régionale au service de l'efficacité de l'aide à l'occasion de la prochaine réunion à haut niveau du CAD.
- l'identification au sein des pays membres du CAD d'un chef de file « coopération régionale » susceptible d'accompagner le développement de ce dossier.

- l'insertion de la coopération régionale dans le programme de travail de l'examen par les pairs du CAD.
- l'organisation, en marge du troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra à Accra en septembre prochain, d'une table ronde sur ce thème ; au cours de laquelle seront présentés les premiers résultats des exercices pilotes en Afrique de l'Ouest que nous engagerons dans les prochaines semaines.

Nous serions heureux de discuter avec vous et avec la DCD de l'OCDE de ces idées et propositions. Nous sommes convaincus de la nécessité d'ouvrir la « porte régionale du développement ». Nous savons que cette conviction est largement partagée dans les pays en développement et au sein des agences de coopération. Nous pensons qu'il est temps d'aborder ce chantier.

Dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire, monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.



Normand Lauzon
Directeur

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE



Charles Goërens
Président

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Cc:

M. Mario Amano, Secrétaire général adjoint/OCDE

M. Richard Carey, Directeur, DCD/OCDE

M. Eric Burgeat, Directeur, CCNM/OCDE